

Aulnay, le 14 décembre

En tant que président d'association, j'ai reçu sous l'intitulé « Démocratie de proximité » une invitation à participer le lundi 18 décembre au Comité de Pilotage des Conseils de Quartier. Il s'agit d'une structure que nous avons réclamé avec le président de Capade il y a bientôt trois ans et qui ne s'est réunie qu'une fois, le 3 octobre 2016, avec à l'ordre du jour, pour l'essentiel, le bilan des différentes structures de la « Démocratie de proximité ».

Dans une réponse à cette invitation, adressée à tous les autres destinataires (principalement les membres du Conseil Municipal), je m'étais alors étonné des lacunes de la procédure : pas de règlement intérieur avec définition des compétences, pas de liberté de définition de l'ordre du jour, pas d'information sur la composition des membres du comité, pas de « questions diverses ».

Je concluais : « Sans cela, où est la « démocratie de proximité ? A moins que ce Comité de pilotage ne soit conçu par la municipalité comme un énième organisme de relais de sa communication, dont la nature profonde est de fonctionner à sens unique. »

Je n'ai bien sûr obtenu aucune réponse, ni à ce mail, ni à l'intervention orale faite le 3 octobre 2016 à ce fameux comité. Il semble qu'il faille faire monter d'un cran la protestation pour dénoncer cette surdité.

Nous voici à nouveaux convoqués. Qui ? A 90% des élus municipaux et des administratifs, plus les représentants des associations.

Ce n'est évidemment pas ainsi que les choses devraient se faire, si pour nos élus la «démocratie de proximité » avaient le moindre sens : si des élus et des administratifs (en nombre restreint) sont logiquement membres de droit, la majorité des membres du Comité devraient résulter d'une **élection au sein de chaque quartier**. Non, messieurs les élus municipaux, **le terme d'élection n'est pas seulement réservé à votre seul bénéfice et à usage exclusivement sexennal**. C'est, figurez-vous, le fondement de la démocratie. Autrement, toutes vos réunions ne seront qu'une parodie, avec pour seul but le maquillage de votre politique de communication à sens unique.

La meilleure preuve, c'est l'ordre du jour délirant en regard du temps imparti : 1 h30 pour traiter du projet gare, de l'étude de circulation, de Mitry et de PSA, sans parler des bilans des conseils et du Conseil Consultatif des Aulnaysiens retraités ! Il est clair qu'aucun temps d'échange et de débat n'est prévu. Ce n'est pas la durée de cette réunion qui est choquant, c'est le nombre de questions abordées : il y a là de quoi alimenter plusieurs réunions trimestrielles, ce qui serait une périodicité décente.

Je me rendrai cependant à cette invitation, ne serais-ce que pour exprimer mon indignation devant une conception aussi étriquée de la démocratie.

René-Augustin BOUGOURD

Association régie par la loi de 1901 /Déclarée sous le N° W932001007 /

aulnay.environnement93@orange.fr

Président d'Aulnay Environnement